

## **Partie 1 : Des acteurs au cœur du maillage associatif**

Objectif : mettre en exergue des éléments significatifs pour donner à voir la typologie complexe et polymorphe du corpus des acteurs bénéficiant d'un poste FONJEP en IDF.

### **1. Rayonnement géographique**

Il existe des postes FONJEP financés sur l'ensemble des départements franciliens. Toutefois, Paris est bien doté puisque la capitale réunie 47 % de l'ensemble des postes de la région. Pour expliquer cet apparent déséquilibre notons que les statistiques utilisées incluent les associations locales, les associations nationales et les têtes de réseaux départementales et régionales et que le nombre de postes est corrélé significativement avec le nombre d'associations employeuses par département. Ces chiffres nous rappellent que le FONJEP a vocation, par le financement de postes, à soutenir l'emploi dans le monde associatif.

Ces données peuvent cependant être lues comme un parisiano-centrisme, ce qui a des conséquences. A titre d'exemple, les associations parisiennes puis celles des trois départements de la petite couronne sont bien plus représentées que celles des quatre départements de la grande couronne lors des réunions de comité régional. Et, en effet, certaines personnes interrogées ont exprimé leur sentiment d'être très à distance des instances, de ne pas se représenter ce qu'est le FONJEP et quels en sont les représentants.

### **2. Diversité des actions menées**

Le FONJEP soutient l'emploi dans une pluralité d'associations qui sous la bannière « Jeunesse » ou « Éducation populaire » mènent des projets extrêmement variés. Les missions de jeunesse et d'éducation populaire, politiques par essence, sont multiples : l'environnement, l'accompagnement de jeunes vers la vie adulte en passant par l'aide à l'emploi, le logement ou un accès à la culture, aux sports et aux loisirs mais aussi la défense des droits, l'aide aux familles stigmatisées ou encore la mise à disposition de tiers-lieux, notamment à travers les MJC.

Près de 65 %, soit 2/3, des associations sont mal identifiables dans le système catégoriel retenu. De plus, la plupart des associations développent plusieurs activités et une même activité peut elle-même répondre à des finalités multiples. Ne pas disposer d'une typologie fine des associations en fonction de leur champ d'activité rend difficile la mise en visibilité de ce corpus ; c'est pourquoi il serait intéressant de mener un travail qualitatif spécifique sur la catégorisation des activités, en y associant pleinement les associations concernées.

### **3. Mobilisation citoyenne : publics, bénéficiaires, bénévoles, salariés**

Au cours de nos échanges avec les professionnels des associations approchées, nous avons été frappées par la multiplicité des terminologies employées pour décrire leurs bénéficiaires. Lorsque les associations décident d'opérer une segmentation du public, elles s'appuient sur des modalités de catégorisation qui s'articulent à leur projet.

Toutefois, les acteurs parlent de leur public, en évoquant spontanément des typologies sociales, généalogiques et genrées qui surgissent avec force et évidence et avaient rarement été imaginées sous ces traits au préalable. Dans cette émergence du réel, en partie imprévisible, peut notamment se révéler la vocation émancipatrice de l'éducation populaire : à travers le surgissement d'affinités inattendues, dépassant les catégories qui, à un niveau concret ou imaginaire, balisent initialement l'action. Le FONJEP étant un outil de professionnalisation du monde associatif, le salariat est devenu un levier indispensable pour chacun de ses acteurs.

*« Toutes les actions que nous entreprenons, nous les faisons parce que nous avons ce vivier solide de bénévoles avec nous qui y prennent part. Mais évidemment, on ne peut pas attendre d'un bénévole le même niveau d'engagement qu'un salarié, c'est bien normal. »*

Les fonctions dévolues aux salariés ne peuvent être les mêmes que celles des bénévoles : ces derniers sont investis sur de courtes durées, et c'est la force de leur nombre qui permet d'atteindre un ETP élevé, relativement à celui des salariés. Lorsque les emplois salariés sont précarisés ou disparaissent faute de financement, les structures en sont fortement fragilisées.

### **4. Travail en/de réseau**

Les structures financées par le FONJEP participent à la vitalité d'un réseau associatif fort sur le territoire. La densité des maillages dans lesquels sont imbriquées les associations traduit un fort degré d'interdépendance entre elles.

Outre les réseaux formels (unions, coordinations, groupements, fédérations), il existe également des réseaux qui, à l'image d'un rhizome, sont évoqués par les structures rencontrées comme étant des constructions spontanées, émergeant des réalités et nécessités du terrain, plus ou moins durables selon la nature du projet qui les cristallise.

L'appartenance à tel ou tel réseau constitue une reconnaissance citoyenne, institutionnelle voire politique de la structure et de la vision qu'elle porte.

### **5. Dynamique de projets et processus créatif**

Lors de nos rencontres avec les acteurs du terrain, nous avons été saisies par leur volonté de se renouveler et de créer de nouveaux projets au plus près des besoins de leurs usagers. Les professionnels mettent ainsi à profit leur expérience et leur connaissance accrue du public qu'ils côtoient. L'adoption d'une démarche projet permet aux professionnels de mieux répondre aux besoins de leurs bénéficiaires tout en augmentant leur niveau d'efficacité.

La garantie d'un soutien assuré pendant une période de trois ans permet d'assurer des capacités à se projeter dans l'avenir, à désirer, à rêver, à imaginer des projets. Cependant, si la créativité conditionne l'obtention de fonds finançant l'innovation, gardons à l'esprit qu'une structure dont la survie dépendrait de ces seules logiques de développement courrait le risque de se fragiliser.

## Partie 2 : Les dynamiques associatives à travers la subjectivité des regards

Objectif : témoigner du regard porté par les professionnels tant sur l'état de leur structure que sur la nature du soutien apporté par le FONJEP. Précisons que nous ne parlons pas ici du FONJEP en tant qu'institution réelle mais bien des modes d'investissement de cette institution par les acteurs qui bénéficient de son financement.

### 1. Période de fondation ou de refondation

Le soutien d'une structure naissante ou en période de refondation par un dispositif répondant aux mêmes valeurs instituant les mêmes valeurs remplit une fonction contenante propre à consolider et nourrir son identité fragile. A travers le financement d'un poste, le FONJEP, tout en permettant d'assurer une continuité de l'action et en valorisant la démarche engagée, occupe une fonction psychique essentielle : symboliser un cadre protecteur garant d'un processus d'autonomisation.

### 2. Période de précarité

Les discours recueillis sont adossés à la réalité d'une baisse des financements. Le sentiment de précarité s'impose ainsi même lorsque la survie de la structure n'est pas directement engagée. Celui-ci peut mener les acteurs à monter de nouveaux projets pour « sortir la tête de l'eau », témoignant d'une hyperactivité qui s'apparente parfois plus à de l'agitation qu'à un développement harmonieux. Dans le vécu de précarité, le FONJEP est investi sous les traits d'une mère suffisamment bonne, qu'il est bon de pouvoir continuer à fantasmer.

### 3. Période de stabilité

Cet état renvoie plus précisément à la notion de prospérité, pertinente pour qualifier la période durant laquelle une association peut expérimenter un rapport « apaisé » au réel, déployer son potentiel et accomplir ses missions sans entraves majeures. Une telle association, surface de projection potentielle du fantasme de l'utopie réalisée, fait vivre un imaginaire moteur précieux pour l'ensemble institutionnel que délimite le FONJEP.

Notre traversée des imaginaires établit que le FONJEP est investi de façon singulière et créative par les acteurs en fonction de leurs propres nécessités.

## Partie 3 : Des organisations au service des finalités institutionnelles de l'éducation populaire

Objectif : décrire comment les modes d'organisations des associations s'articulent à leurs finalités institutionnelles et témoignent des valeurs portées par l'Éducation populaire.

### 1. Un fonctionnement façonné par des aspirations démocratiques

Le modèle coopératif renvoie à une organisation où le pouvoir est partagé afin que chacun utilise tout son potentiel pour aider à la réussite de l'ensemble. *« Ici on est une deuxième famille, un groupe de personnes qui se racontent leur parcours et puis qui s'entraident ... pour prendre un peu de recul que vous soyez fier de vous et pourquoi pas un jour venir témoigner comme moi ».*

Ces valeurs démocratiques et humanistes, qui furent également déterminantes dans le mouvement fondateur du FONJEP, parviennent toujours à rassembler les structures de jeunesse et d'éducation populaire.

## **2. Le modèle charismatique, un humanisme assumé**

Dans ce deuxième type de modèle, le chef détient un pouvoir légitimé (institué) par son statut, mais détient aussi le leadership dans la mesure où les investissements affectifs à son endroit lui octroient une autorité effective reconnue et soutenue par tous. « *Le fait de faire quelque chose pour quelqu'un est super important (...) si on arrive à valoriser une personne, on a tout gagné* ».

Le Leadership est une fonction inhérente au dispositif groupal qui émerge nécessairement parce qu'elle répond à un besoin de cohérence et d'identité des participants. Un groupe ne peut pas s'installer durablement dans une dynamique de travail s'il n'est pas conduit et cette conduite, en sus des compétences techniques requises, implique une reconnaissance et un investissement affectif réciproque à l'égard de la personne qui incarne cette fonction.

## **3. Logiques d'incarnation et enjeux de transmission**

La question de l'incarnation et de la transmission qui, importante dans un certain nombre de structures, éclaire bien les enjeux d'articulation entre ces modèles. Le modèle coopératif prône des rapports horizontaux a-conflictuels : l'idée de pouvoir demeure hors-champ. Le charismatique, précieux pour faire vivre la dimension militante dans l'éducation populaire, souffre d'une représentation qui, à l'inverse, fait surgir la menace du règne de l'arbitraire, de l'irrationnel et de l'aliénation, rendant redoutable ce type d'organisation.

Plus l'incarnation est forte, plus la transmission sera rendue difficile. Lorsqu'il est adossé à des valeurs coopératives, le modèle charismatique se déploie avec d'autres soubassements imaginaires. L'hybridation de ses deux modèles semble permettre aux organisations de s'émanciper des limites d'un modèle unique.

## **4. Le partage de valeurs à l'épreuve du rapport à la subvention**

Nous avons entendu une aspiration à un partenariat fort et « réhumanisé ». « *Vous nous financez c'est bien mais pour nous, le partenariat c'est pas un truc d'euros, ça doit aller au-delà, c'est : qu'est-ce qu'on partage ?* » La crainte d'une maîtrise, d'un contrôle accru de l'État peut activer le désir de ne pas dépendre uniquement de financements publics. La reconnaissance réciproque s'avère être primordiale pour dépasser la relation contractuelle et ne pas se considérer comme un simple prestataire au service de l'État.

L'attachement aux valeurs de l'Éducation populaire constitue un socle sur lequel se constitue les bases d'une groupalité : les membres des associations attribuent au FONJEP les mêmes adjectifs axiologiques que ceux qu'ils emploient pour se qualifier eux-mêmes. Il y a indéniablement une identité et une histoire commune entre les structures et le FONJEP qui les accompagne.